



Avec les travailleurs sans-papiers de Chronopost Alfortville Manifestation Mercredi 4 septembre, 16H De la Poste, 3 Place S. Allende, vers la Préfecture à Créteil

Depuis le 7 décembre 2021, près de 200 travailleurs sans-papiers tiennent un piquet de grève et de lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville, contre l'exploitation des travailleurs sans-titres dans les agences Chronopost, se traduisant par l'instauration d'un système de sous-traitance en cascade.

Les chantiers d'exploitation pour le tri et la manutention des colis sont confiés par Chronopost à des sous-traitants comme Derichebourg, qui sous-traite à son tour les embauches à des agences d'intérim comme Start People, Mission intérim... voire à la sienne propre, Derichebourg intérim.

Depuis 32 mois, les 18 grévistes Chronopost, accompagnés de refusés d'une première lutte menée en 2019, et de dizaines de travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, ont multiplié les démarches, manifestations, rassemblements, interpellations, courriers... en direction de Chronopost et de sa maison mère, le groupe La Poste, ainsi qu'auprès des sous-traitants.

Ces employeurs, enfermés dans un pacte de déni et de mensonge, ont toujours refusé de reconnaître avoir embauché et exploité ces travailleurs et de leur donner les documents exigés pour leur régularisation. Et pourtant, La Poste a été condamnée le 5 décembre 2023 par le Tribunal Judiciaire de Paris pour non-respect de son devoir de vigilance sur l'utilisation de la sous-traitance.

Durant tous ces mois, nous nous sommes également adressés à L'Etat qui au final est le seul détenteur du pouvoir de régulariser la situation des travailleurs sans-papiers. Etat qui par ailleurs est l'actionnaire de référence (donc le propriétaire) du Groupe La Poste, exploitateur des sans-papiers.

Nous nous sommes heurtés à tous les niveaux soit à un refus de nous recevoir, soit à des parties de ping-pong entre ministères et préfecture, mais toujours à des manœuvres pour tenter de diviser ou disperser les travailleurs en lutte.

Un pseudo enquête de la DRIEETS (direction du travail) du Val-de-Marne, lancée en...2019, n'est toujours pas close à ce jour !

Depuis le début de la lutte, la préfecture du Val-de-Marne n'a accepté de recevoir que 32 dossiers, et n'a accordé que 15 régularisations, dont 4 pour les grévistes Chronopost. **Nous sommes loin du compte !** Cette attitude témoigne de l'obsession ultra droitière du pouvoir macronien en matière de chasse aux migrants, et de rabaissement permanent des droits des étrangers-res.

Cela s'est traduit par l'adoption de la loi Darmanin, dite « asile immigration » en janvier dernier, avec les voix R.N.

La veille de la démission du gouvernement minoritaire d'Attal, devenu « gestionnaire des affaires courantes », Darmanin, désormais député mais... toujours ministre d'un gouvernement sur le départ, a eu le culot de faire publier les décrets d'application de sa loi raciste et xénophobe !

Vendredi 9 août, la préfecture du 94 interdit notre manifestation !

Sous prétexte des jeux olympiques, la préfecture de Créteil a interdit notre manifestation prévue le vendredi 9 août. Elle a prétexté l'absence de forces de police disponibles pour « sécuriser » notre manifestation. Toute la police du département (et du pays) semblait être mobilisée pour les J.O., bien qu'aucune épreuve n'ait lieu dans le Val-de-Marne...

Pourtant, pour s'assurer du respect effectif de cette interdiction, la préfecture a déployé, sur le lieu de départ, prévu au RER Vert-de-Maisons, pas moins d'une cinquantaine de policiers en tenue, de nombreux véhicules, des personnels en civils...

Bref, pas de police disponible pour assurer le droit constitutionnel de manifester... mais des policiers finalement disponibles en nombre pour réprimer toute expression de ce droit démocratique !

Sous le régime de la macronie, les choix concernant les libertés publiques ont le mérite d'être clairs !

Mardi 27 août, nouvelle tentative d'interdiction annulée par le TA de Melun !

Toujours avec le même prétexte, les jeux paralympiques cette fois, la préfecture a tenté d'interdire notre nouvelle manifestation déclarée pour le mardi 27 août, en prenant un nouvel arrêté d'interdiction la veille, le lundi 26 août. Nous avons déposé un recours en référé devant le tribunal administratif (TA) de Melun pour faire annuler cet arrêté.

Dans son ordonnance, le TA de Melun suspend l'interdiction et condamne la préfecture.

La liberté de manifester rétablie par le juge, la manifestation s'est déroulée sans problèmes, encadrée par une quinzaine de policiers qui du coup étaient disponibles.

Une victoire pour le droit de manifester, une victoire pour la défense des libertés publiques !

Face à un pouvoir qui mise sur l'intimidation, le pourrissement et la division, les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville tiennent bon, n'entendent pas baisser les bras, et sont déterminés à arracher les titres de séjour pour tous !

Vive la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers



Soutien financier à la lutte :

<https://www.cotizup.com/sanspapiers-chrono-alfortvill>